



Koekelberg, le 2 juin 2020

Aux parents des enfants de l'école  
communale 'de kadeekes'

Chers parents,

Le mercredi 27 mai 2020 en soirée, les ministres de l'enseignement des 3 communautés ont annoncé un certain nombre de mesures d'assouplissement.

Parce que nous considérons que **la sécurité de nos élèves et de notre personnel est primordiale**, nous avons examiné **ce qui est possible de mettre en place pour notre école** pour les jours à venir et ce, en concertation avec la direction et le responsable de la prévention.

Vous trouverez ci-dessous les jours et les heures où les enfants pourront suivre les cours à l'école **à partir du 8 juin 2020**. Ce dispositif sera d'application jusqu'à la fin de l'année scolaire, sous réserve d'une résurgence de l'épidémie. Si un changement devait se produire, nous vous en informerons dès que possible.

- Les cours ne seront pas organisés pour les élèves de la **classe d'accueil et les 1ères et 2èmes maternelles**.
  - **3ème maternelle** : cours les lundis et mercredis, de 8h30 à 11h30
  - **1ère primaire** : cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 11h30 ou de 12h30 à 15h30 (consulter les enseignants pour plus d'informations)
  - **2ème primaire** : cours les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 11h30 ou de 12h30 à 15h30 (consulter les enseignants pour plus d'informations)
  - **3ème primaire** : cours les mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h00
  - **4ème primaire** : cours le mercredi, de 8h30 à 12h00
  - **5ème primaire** : cours le mercredi, de 8h30 à 12h00
  - **6ème primaire** : cours les lundis, mardis et jeudis, de 8h15 à 12h00
- ❖ Une garderie est organisée le matin et le soir pour les enfants qui viennent à l'école.
  - ❖ Il n'y a pas de réfectoire, pas de récréation mais un goûter sain.
  - ❖ Nous vous demandons d'éviter les rassemblements à l'entrée de l'école et de suivre les instructions des enseignants.

### Garderie

Concernant les tout-petits pour lesquels les cours ne sont pas assurés, nous prévoyons une garderie en journée.

Nous vous demandons, **dans l'intérêt de votre/vos enfant(s), de le ou les garder à la maison dans les cas suivants :**

- **si vous ne travaillez pas ou si vous travaillez à domicile,**
- **en cas de maladie de votre/vos enfant(s)**

**Si vous souhaitez amener votre enfant aux garderies, veuillez nous le faire savoir au 02 414 08 66.**

### Malade

Si votre enfant tombe malade pendant la journée, nous vous contacterons pour venir le chercher le plus rapidement possible. En attendant, votre enfant sera pris en charge dans une pièce séparée.

**En tant que parent, comment pouvez-vous nous aider ?**


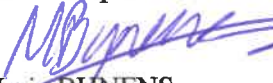
- Portez un masque buccal lorsque vous emmenez votre/vos enfant(s) à l'école ou lorsque vous allez les chercher
- Ne rentrez pas dans l'école
- Respectez une distance de 1,5 m avec les autres parents, les enseignants, la direction
- Ne restez pas discuter à l'entrée de l'école

Si vous êtes inquiet et que vous souhaitez parler à un membre de l'équipe de l'école ou de la direction, prenez rendez-vous par téléphone ou par courriel.

Nous comptons sur votre coopération et votre compréhension.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien à vous.

	Par ordonnance:	
	Le Collège,	
La secrétaire communale ff.,		L'échevine de l'enseignement néerlandophone
		
Francesca SIGNORE		Marie BINENS